

FSU (SNCS, SNESUP, SNASUB)
SGEN-CFDT Recherche EPST
SUD-Recherche-EPST
UNSA (SNPTES)
CGT (SNTRS, FERC-Sup, INRA)
SLU

Paris, le 26 janvier 2010

Madame Valérie PECRESSE
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
1, rue Descartes
75231 PARIS CEDEX 05

Madame la ministre,

La prime d'excellence scientifique (PES) décrétée par le ministère soulève une opposition massive des commissions et des conseils scientifiques. Nombre d'entre eux ont adopté des motions ou recommandations rejetant le principe même de la PES. Plusieurs instances d'évaluation ont décidé de refuser l'attribution de médailles du CNRS récompensant la qualité du travail fourni, car l'association d'une prime dénature complètement cette distinction.

Les organisations syndicales soussignées considèrent

- que cette prime, qui ne serait touchée que par une petite proportion de collègues « triés sur le volet », ne répond absolument pas à la nécessité reconnue d'accroître l'attractivité des métiers de la recherche publique,
- qu'elle est porteuse de multiples effets pervers : mise en concurrence des agents, stratégies d'adaptation individuelles au détriment du travail d'équipe et de la qualité de la recherche,
- que, contrairement aux promotions, elle n'entre pas en ligne de compte pour le calcul de la retraite et contrecarre une véritable revalorisation des métiers,
- qu'elle menace, par ses liens explicites avec une obligation de service d'enseignement, le métier de chercheur à temps plein et qu'elle dégrade le système de recherche,
- qu'à l'opposé d'une nouvelle forme de la PEDR, elle marginalise en réalité le critère d'encadrement doctoral.

Nos organisations vous demandent

- de revaloriser les salaires et les carrières de tous les personnels de l'Enseignement supérieur et de la recherche, titulaires et non titulaires,
- de retirer le décret sur la PES et d'abandonner l'individualisation des revenus par l'instauration de nouvelles primes ou la modulation de primes existantes (PPRS, PFR),
- d'étudier une refonte des grilles de salaires avec une réelle reconnaissance des qualifications, une sérieuse amélioration des débuts de carrières, l'intégration des primes,
- d'augmenter largement les possibilités de promotions.

Ces demandes convergent avec notre exigence de création massive de postes de titulaires afin de résorber la précarité et rendre nos métiers plus attractifs.

Nous vous demandons une entrevue pour ouvrir de véritables négociations sur la requalification de nos métiers en lieu et place d'une individualisation des revenus.

Nous vous adressons, Madame la ministre, notre considération distinguée.

Pour les organisations sus-signées,



Jean-Luc Mazet,
Membre du bureau national du SNCS-FSU